

17.—Banques à charte: recettes, dépenses et modifications de capital-actions, fin des années financières 1951-1955—fin

Détail	1951	1952	1953	1954 ¹	1955
Recettes courantes nettes de gestion ²	69.3	77.3	102.8	104.3	101.6
Moins provision pour pertes et additions aux réserves internes ³	27.0	27.3	25.3 ⁴	-34.7 ⁴	23.1
Moins provision pour l'impôt sur le revenu ⁵	19.7	25.5	30.1	58.0	37.2
Laissant pour les dividendes et l'extension du capital-actions	22.6	24.5	47.4	81.0	41.3
Dividendes aux actionnaires.....	17.3	18.6	20.4	21.5	26.2
Extension du capital-actions.....	5.3	5.9	27.0	59.5	15.1
EXTENSIONS DU CAPITAL-ACTIONS					
Des recettes nettes de gestion et réserves internes—					
Bénéfices non distribués.....	-0.7	-4.6	-6.1	2.5	2.4
Fonds de réserve.....	6.0	10.5	33.1	57.0	12.7
De l'émission de nouvelles actions—					
Compte de réserve.....	5.6	0.5	1.9	29.9 ⁶	19.8
Capital versé.....	2.8	0.4	2.3	16.6 ⁶	13.7
TOTAL, AUGMENTATION DU CAPITAL-ACTIONS.....	13.7	6.7	31.2	105.7	48.6

¹ Ne comprend que les chiffres de onze mois seulement pour deux banques (représentant une moyenne de 7.3 p. 100 de l'actif bancaire global), qui ont reporté la fin de leur année financière du 30 novembre au 31 octobre.

² Avant provision pour l'impôt sur le revenu, les pertes et additions aux réserves internes. ³ Y compris profits et pertes du compte capital et postes non périodiques. ⁴ Après déduction des transferts des réserves internes aux profits non distribués et au fonds de réserve, de 17 millions en 1953 et de 48 millions en 1954. ⁵ Y compris provision pour l'impôt sur le revenu pour la part imposable des additions aux réserves internes et pour la part des fonds transférés des réserves internes et qui n'avait pas encore été imposée. Y compris l'impôt étranger sur le revenu. ⁶ Y compris l'augmentation de \$400,000 du fonds de réserve et de \$1,500,000 du capital versé représentant le capital d'une banque dont l'activité a commencé en décembre 1953.

Paiements par chèques.—La statistique mensuelle des chèques portés au débit des comptes des clients, dans les banques à charte de tous les centres canadiens de compensation remonte à 1924. La courbe marquée par les chèques encaissés reflète les trois grands cycles économiques depuis la première guerre mondiale. Le premier a atteint son maximum en 1920 et son point le plus bas lors de la crise économique de 1922. Une autre pointe s'affirme en 1929 amenée en partie par la situation économique caractérisée par une grande spéculation boursière. Le point minimum est atteint en 1932. Depuis, sauf un léger recul en 1938, la courbe ascendante se maintient.

En 1954, la valeur des chèques encaissés dans les centres de compensation a atteint une pointe de \$148,062,795,949 pour 35 centres, marquant une augmentation de 379 p. 100 par rapport à 1938, qui a coïncidé avec l'accroissement du produit national brut enregistré pendant la même période. Cette augmentation s'est généralisée dans les cinq régions économiques du Canada, et c'est la Colombie-Britannique qui a marqué l'avance la plus considérable avec une augmentation de 517 p. 100. Venaient ensuite les provinces de l'Atlantique* avec 445 p. 100, puis les provinces des Prairies, l'Ontario et le Québec. A l'exception des Prairies où un recul de 4 p. 100 a traduit une diminution dans le commerce des grains, toutes les régions ont accusé une progression par rapport à 1953. L'Ontario et le Québec ont accusé la majeure partie de cette avance de 10 milliards de dollars.

Les chèques encaissés dans 16 des 35 centres de compensation, en 1954, ont accusé des avances sur l'année précédente. Les paiements effectués dans les deux premiers centres de compensation du Canada ont atteint des maximums remarquables, Toronto presque 19 p. 100 et Montréal presque 13 p. 100. Le recul accentué dans la production de grain, en 1954, a contribué à la régression enregistrée par la plupart des centres de compensation de l'Ouest. Le seul centre qui ait accusé une augmentation est Edmonton.

* Y compris Saint-Jean (T.-N.), en 1954, non compris dans les données statistiques de 1938. Abstraction faite de Saint-Jean en 1954, l'ordre serait: provinces des Prairies, Ontario, provinces Maritimes et Québec.